



L'Écho de Barkmere – Avril 2020

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 11 mars 2020 :

- En raison de la pandémie de Covid-19 et par décret du gouvernement du Québec, notre réunion du conseil municipal du 11 avril s'est tenue à huis-clos et par vidéo-conférence.
- Le maire Trépanier rappelle à toute la population que le décret interdit les déplacements non essentiels entre les régions, ce qui comprend l'accès aux résidences secondaires. Prière de respecter cette décision. Pour les résidents locaux, la ville et les municipalités voisines sont prêtes à intervenir si vous avez des difficultés pour vous approvisionner, ou pour toute autre situation d'urgence. Même si l'Hôtel de Ville et le Centre communautaire sont fermés, l'administration municipale continue son travail et assure une présence permanente à la Ville.
- Les Écocentres sont maintenant considérés comme un service essentiel et sont ouverts. Par contre, les préposés ne seront pas autorisés à vous aider à trier vos items et à décharger vos objets lourds en vertu des règles de distanciation sociale.
- La Ville va continuer d'offrir le service de décontamination des embarcations. L'administration émettra des directives quant aux règles à suivre pour ne pas mettre nos employés et les visiteurs à risque de contagion.
- Le Comité Local des Loisirs a suspendu ses activités (yoga inclus) et nous fera part de son calendrier en fonction du déroulement de la pandémie.

- Dans ces temps difficiles, et afin d'aider les gens qui ont perdu leur emploi, la ville a prévu d'adopter lors de la séance de mai un règlement (no 256-1) pour reporter de 2 mois le paiement des taxes pour 2020, pour ceux qui paient en 3 versements. Le versement du 1^{er} juin est reporté au 1^{er} août, et le 3^e versement est reporté du 1^{er} août au 1^{er} octobre et les taux d'intérêt seront annulés (0 %) à compter du 11 avril jusqu'au 1^{er} octobre sur les comptes passés dus. De plus, la pénalité s'applique toujours mais sera réduite. Nous prévoyons être en mesure d'assumer l'impact financier de cette décision sur notre budget car nous avons assez de liquidité (trésorerie) pour soutenir la demande. Un avis de motion en ce sens a été donné lors de la séance du 11 avril. Une copie du projet de règlement est disponible sur le site internet de la ville.
- La Ville de Mont-Tremblant a décidé de remettre la responsabilité du centre d'appel 9-1-1 à la MRC des Laurentides. Celle-ci ira en appel en sous-traitance à une compagnie spécialisée. Nous espérons que le service en anglais sera ainsi amélioré. Prenez note que Mont-Tremblant continuera d'assurer le service 9-1-1 jusqu'au transfert au nouveau pourvoyeur de service.
- La ville a réembauché Jessica Miller pour la période estivale afin d'assister l'inspecteur municipal et le directeur général.
- Le maire invite les locataires des quais municipaux à contacter l'administration quant au paiement des loyers, dans le cas où l'utilisation en serait retardée.
- Jake Chadwick nous informe que notre organisation des bassins versants (OBV) a vu sa demande de financement refusée auprès du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) dans l'optique de caractériser cinq bassins versants, dont Barkmere, dû à une mauvaise compréhension du projet. La bonne nouvelle est qu'il est possible de soumettre une nouvelle demande.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.

Photo du babillard du Comité Local des Loisirs :



é é



Ville de / Town of

BARKMERE

199 ch. Barkmere road

Barkmere, QC J0T 1A0

Tel : 819-681-3374

communications@barkmere.ca